



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 septembre 2023

**DÉLIBÉRATION N° 2023-CA32-02**

**DEPENSES IMPREVUES**

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à dix heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE,

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

#### **Membres titulaires :**

Normane OMARJEE, Maya CESARI, Pascal PLANTE, Jean-Pierre CHABRIAT, Alain ABADIE

### ÉTAIENT ABSENTS :

**Membre titulaire :** Lorraine NATIVEL,

**Membres suppléants sans voix délibérative :** Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOU

**Représentant de Madame la Présidente de Région :** Jean-Pierre POTHIER –Directeur de la DAT (Direction de l'Attractivité du Territoire)

**Représentante de la paierie Régionale :** Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 5

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU l'arrêté RRTHD n°D2023-003,

VU le rapport 2023-CA32-02\_Dépenses Imprévues,

Après en avoir délibéré

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** D'entériner à posteriori le virement de crédits décidé par arrêté RRTHD n°D2023-003 d'un montant de 11 800,00€ du chapitre 020 « Dépenses Imprévues » vers le chapitre 20 « Immobilisations Corporelles ».

**ARTICLE 2 :** De constater la modification correspondante du budget 2023.

**ARTICLE 3 :** D'autoriser le Directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

  
**Le Président de Réunion THD**  
Normane OMARJEE  
**Réunion THD**  
Immeuble Emilie HUGOT  
1 Rue Emilie HUGOT - Technopole  
97490 Sainte-Clotilde  
SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z  
Tél Standard : 0262 150 170